



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Sultrasoft Deo Hi (N)

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié. Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	Sultrasoft Deo Hi (N)
Numéro du produit	7876/21460
UFI	UFI: 35TP-N0W3-500R-XEK2

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Détergent.
--------------------------	------------

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	Christeyns NV Afrikalaan 182 9000 Gent Belgium Tel: +32 9 223 38 71 info@christeyns.be
-------------	---

Fabricant	Cole & Wilson Ltd Nabbs Lane Chemical Works Nabbs Lane Slaithwaite Huddersfield HD7 5AT Tel: 01484 842353 info@coleandwilson.com
-----------	---

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	Christeyns NV: Tel: +32 9 223 38 71 (Mon-Fri 8am-4pm)
Numéro d'appel d'urgence national	Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques	Non Classé
Dangers pour la santé humaine	Eye Irrit. 2 - H319
Dangers pour l'environnement	Aquatic Chronic 3 - H412

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement	Attention
-------------------------	-----------

Sultrasoft Deo Hi (N)

Mentions de danger	<p>EUH208 Contient du METHYL-2H or METHYL-4 (3:1) Mixture of EC NO 220-239-6. Peut produire une réaction allergique.</p> <p>H319 Provoque une sévère irritation des yeux.</p> <p>H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p>
Mentions de mise en garde	<p>P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.</p> <p>P273 Éviter le rejet dans l'environnement.</p> <p>P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.</p> <p>P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.</p> <p>P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.</p>
Étiquetage des détergents	<p>15 - < 30% hydrocarbures aliphatiques, < 5% agents de surface cationiques, < 5% agents de surface non ioniques, < 5% parfums, Contient BENZYL SALICYLATE, HEXYL CINNAMAL, Alpha-Isomethyl Ionone, Butylphenyl Methylpropional, COUMARIN, LIMONENE, METHYL-2H or METHYL-4 (3:1) Mixture of EC NO 220-239-6</p>

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

<p>2-(2-butoxyethoxy) ethanol</p> <p>Numéro CAS: 112-34-5</p>	<p>Numéro CE: 203-961-6</p>	<p>15-30%</p> <p>Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119475104-44-0000</p>
<p>Classification</p> <p>Eye Irrit. 2 - H319</p>		
<p>Isotridecanol,ethoxylated (>7 - <15 EO)</p> <p>Numéro CAS: 69011-36-5</p>	<p>Numéro CE: 931-138-8</p>	<p>3-5%</p>
<p>Classification</p> <p>Eye Irrit. 2 - H319</p> <p>Aquatic Chronic 3 - H412</p>		
<p>Fatty acids, C18 unsatd., reaction products with triethanolamine, di-Me sulfate-quaternized</p> <p>Numéro CAS: —</p>	<p>Numéro CE: 931-216-1</p>	<p>1-3%</p> <p>Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119472309-33-XXXX</p>
<p>Classification</p> <p>Skin Irrit. 2 - H315</p> <p>Eye Irrit. 2 - H319</p>		

Sultrasoft Deo Hi (N)

<p>QUATERNARY AMMONIUM COMPOUNDS, COCO ALKYLETHYDIMETHYL, ET SULPHATES</p> <p>Numéro CAS: 68308-64-5 Numéro CE: 269-662-8</p> <p>Facteur M (aigu) = 1</p>	<10%
<p>Classification</p> <p>Acute Tox. 4 - H302 Skin Corr. 1 - H314 Eye Dam. 1 - H318 Aquatic Acute 1 - H400</p>	
<p>COMPOSÉS DE L'ION AMMONIUM QUATERNAIRE</p> <p>Numéro CAS: 68424-85-1 Numéro CE: 270-325-2</p> <p>Facteur M (aigu) = 10 Facteur M (chronique) = 1</p>	<1%
<p>Classification</p> <p>Acute Tox. 4 - H302 Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410</p>	
<p>Butan-1-ol</p> <p>Numéro CAS: 71-36-3 Numéro CE: 200-751-6</p>	<1%
<p>Classification</p> <p>Flam. Liq. 3 - H226 Acute Tox. 4 - H302 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318 STOT SE 3 - H335, H336</p>	
<p>hexahydro-hexamethyl-cyclopenta-benzopyran</p> <p>Numéro CAS: 1222-05-5 Numéro CE: 214-946-9 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119488227-29-0000</p> <p>Facteur M (aigu) = 1 Facteur M (chronique) = 1</p>	<1%
<p>Classification</p> <p>Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410</p>	
<p>HEXYL CINNAMAL</p> <p>Numéro CAS: 101-86-0 Numéro CE: 202-983-3</p> <p>Facteur M (aigu) = 1</p>	0.051%
<p>Classification</p> <p>Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 2 - H411</p>	

Sultrasoft Deo Hi (N)

COUMARIN 0.014%		
Numéro CAS: 91-64-5	Numéro CE: 202-086-7	
Classification Acute Tox. 4 - H302 Skin Sens. 1B - H317 Aquatic Chronic 3 - H412		
Alpha-IsoMethyl Ionone 0.014%		
Numéro CAS: 127-51-5	Numéro CE: 204-846-3	
Classification Aquatic Chronic 2 - H411		
(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE 0.014%		
Numéro CAS: 5989-27-5	Numéro CE: 227-813-5	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119529223-47-XXXX
Facteur M (aigu) = 1	Facteur M (chronique) = 1	
Classification Flam. Liq. 3 - H226 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410		
EUGENOL 0.0041%		
Numéro CAS: 97-53-0	Numéro CE: 202-589-1	
Classification Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1B - H317		
Linalool 0.0041%		
Numéro CAS: 78-70-6	Numéro CE: 201-134-4	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119474016-42-0000
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317		

Sultrasoft Deo Hi (N)

METHYL-2H or METHYL-4 (3:1) Mixture of EC NO 220-239-6			<1%
Numéro CAS: 55965-84-9	Numéro CE: 911-418-6		
Facteur M (aigu) = 100	Facteur M (chronique) = 100		
Classification Acute Tox. 3 - H301 Acute Tox. 3 - H311 Acute Tox. 3 - H331 Skin Corr. 1C - H314 Skin Sens. 1A - H317 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410			
Diphenyl Ether			<1%
Numéro CAS: 101-84-8	Numéro CE: 202-981-2		
Classification Eye Irrit. 2 - H319 Aquatic Chronic 2 - H411			
ESSENCE DE TÉRÉBENTHINE			<1%
Numéro CAS: 8006-64-2	Numéro CE: 932-349-8	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119553060-53-XXXX	
Classification Flam. Liq. 3 - H226 Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 4 - H312 Acute Tox. 4 - H332 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317 Asp. Tox. 1 - H304 Aquatic Chronic 2 - H411			
TOLUÈNE			<1%
Numéro CAS: 108-88-3	Numéro CE: 203-625-9		
Classification Flam. Liq. 2 - H225 Skin Irrit. 2 - H315 Repr. 2 - H361d STOT SE 3 - H336 STOT RE 2 - H373 Asp. Tox. 1 - H304			
ACÉTATE D'ISOPENTYLE			<1%
Numéro CAS: 123-92-2	Numéro CE: 204-662-3		
Classification Flam. Liq. 3 - H226			

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

Sultrasoft Deo Hi (N)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale	Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent. Eloigner la personne touchée de la source de contamination.
Inhalation	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Ingestion	Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir. Donner rapidement de grandes quantités d'eau à boire à la personne touchée pour diluer le produit chimique avalé. Donner du lait plutôt que de l'eau s'il est facilement disponible. Consulter un médecin immédiatement.
Contact cutané	Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Consulter un médecin rapidement si des symptômes apparaissent après le lavage.
Contact oculaire	Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin immédiatement. Continuer à rincer.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale	La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.
Inhalation	Bien que ce soit improbable, des symptômes similaires à ceux de l'ingestion peuvent se développer. Spray/brouillards peuvent provoquer une irritation des voies respiratoires.
Ingestion	Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements.
Contact cutané	Peut provoquer une irritation cutanée. Un contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer des irritations, des rougeurs et des dermatites. Le produit contient une substance sensibilisante. Peut entraîner une sensibilisation cutanée ou des réactions allergiques chez les personnes sensibles.
Contact oculaire	Ce produit est sévèrement irritant.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Traiter en fonction des symptômes.
-----------------------------	------------------------------------

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Le produit n'est pas inflammable. Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.
--------------------------------	--

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers	Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.
Produits de combustion dangereux	Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé. Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Gaz et vapeurs nocifs.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie	Dangereux pour l'environnement en cas de rejet dans les cours d'eau. En cas de risque de pollution des eaux, informer les autorités compétentes. Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau.
Equipements de protection particuliers pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés. Les vêtements des pompiers, conformes à la norme européenne NF EN 469 (comprenant casques, bottes et gants) fourniront une protection de base pour les incidents chimiques.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Éviter le contact avec la peau et les yeux.
---------------------------	---

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Sultrasoft Deo Hi (N)

Précautions pour la protection de l'environnement Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Dangereux pour l'environnement en cas de rejet dans les cours d'eau. Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Absorber dans de la vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs. Déverser la matière répandue dans des zones de retenue ou des récipients appropriés avec de grandes quantités d'eau. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Laver soigneusement après avoir traité un déversement. Informer les autorités si d'importantes quantités sont impliquées.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Voir Section 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé. Voir Section 12 pour de plus amples informations sur les dangers écologiques. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Manipuler tous les emballages et conteneurs avec précaution pour réduire les déversements. Garder le conteneur fermement scellé quand il n'est pas utilisé. Éviter la formation de brouillards.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail Laver rapidement si la peau devient contaminée. Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Garder au-dessus du point de congélation du produit chimique pour éviter une rupture du récipient. Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement.

Classe de stockage Stockage de produits chimiques.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

2-(2-butoxyethoxy) ethanol

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 10 ppm 67,5 mg/m³

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 15 ppm 101,2 mg/m³

Butan-1-ol

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 50 ppm 150 mg/m³

Diphenyl Ether

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 1 ppm 7 mg/m³

ESSENCE DE TÉRÉBENTHINE

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 100 ppm 560 mg/m³

TOLUÈNE

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 100 ppm 375 mg/m³

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP 150 ppm 550 mg/m³

ACÉTATE D'ISOPENTYLE

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 50 ppm 270 mg/m³

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 100 ppm 540 mg/m³

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

Sultrasoft Deo Hi (N)

2-(2-butoxyethoxy) ethanol (CAS: 112-34-5)

DNEL	Industrie - Inhalatoire; : 101.2 mg/m ³
	Industrie - Cutanée; : 20 mg/kg/jour
	Industrie - Inhalatoire; : 67.5 mg/m ³
	Consommateur - Inhalatoire; : 34 mg/m ³
	Consommateur - Cutanée; : 10 mg/kg/jour
	Consommateur - Orale; : 1.25 mg/kg/jour
PNEC	- eau douce; 1 mg/l
	- Sédiments (eau douce); 4 mg/kg
	- Sédiments (eau de mer); 0.4 mg/kg
	- eau de mer; 0.1 mg/l
	Sol; 0.4 mg/kg

Fatty acids, C18 unsatd., reaction products with triethanolamine, di-Me sulfate-quaternized

PNEC	eau douce; 0.00191 mg/l
	eau de mer; 0.000191 mg/l
	Station d'épuration des eaux usées; 2.96 mg/l
	Sédiments (eau douce); 0.58 mg/kg dwt
	Sédiments (eau de mer); 0.058 mg/kg dwt

HEXYL CINNAMAL (CAS: 101-86-0)

DNEL	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.078 mg/m ³
	Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 6.28 mg/m ³
	Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 18.2 mg/kg bw/day
	Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets locaux: 0.525 mg/cm ²
	Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.019 mg/m ³
	Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 4.71 mg/m ³
	Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 9.11 mg/kg bw/day
	Consommateur - Cutanée; Long terme Effets locaux: 0.0787 mg/cm ²
	Consommateur - Cutanée; Court terme Effets locaux: 0.0787 mg/cm ²
	Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.056 mg/kg bw/day
PNEC	eau douce; 0.00126 mg/l
	eau de mer; 0.000126 mg/l
	Station d'épuration des eaux usées; 10 mg/l
	Sédiments (eau douce); 3.2 mg/kg dwt
	Sédiments (eau de mer); 0.064 mg/kg dwt
	Sol; 9.51 mg/kg dwt

Gamma-Undecalactone (CAS: 104-67-6)

DNEL	Travailleurs - Inhalatoire; Effets systémiques: 19 mg/m ³
	Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 5.38 mg/kg bw/day
	Consommateur - Inhalatoire; Effets systémiques: 4.68 mg/m ³
	Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 2.7 mg/kg bw/day
PNEC	Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 2.7 mg/kg bw/day
	eau douce; 17.52 µg/l
	eau de mer; 1.75 µg/l
	Station d'épuration des eaux usées; 80 mg/l
	Sédiments (eau douce); 1.882 mg/kg
	Sédiments (eau de mer); 0.188 mg/kg
Sol; 0.366 mg/kg	

TETRAHYDROLINALOOL (CAS: 78-69-3)

Sultrasoft Deo Hi (N)

DNEL	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 2.75 mg/m ³ Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 2.5 mg/kg bw/day Travailleurs - Cutanée; Court terme Effets locaux: 2.76 mg/cm ² Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.68 mg/m ³ Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.2 mg/kg bw/day Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1.25 mg/kg bw/day Consommateur - Cutanée; Court terme Effets locaux: 2.76 mg/cm ²
PNEC	eau douce; 0.0089 mg/l eau de mer; 0.00089 mg/l Station d'épuration des eaux usées; 450 mg/l Sédiments (eau douce); 0.0821 mg/kg Sédiments (eau de mer); 0.00821 mg/kg Sol; 0.0112 mg/kg

ESSENCE DE TÉRÉBENTHINE (CAS: 8006-64-2)

DNEL	Industrie - Contact avec la peau; Effets locaux: 161000 mg/m ³ Industrie - Inhalatoire; Long terme : 5.98 mg/m ³ Consommateur - Contact avec la peau; Effets locaux: 81000 mg/m ³ Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 1.06 mg/m ³ Consommateur - Ingestion; Long terme Effets systémiques: 0.31
PNEC	- eau douce; 0.0088 mg/l - eau de mer; 0.00088 mg/l - STP; 6.6 mg/l - Sédiments (eau douce); 2.27 mg/kg - Sédiments (eau de mer); 0.277 mg/kg - Sol; 0.45 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés	Aucune ventilation particulière requise.
Protection des yeux/du visage	Safety glasses with side-shields (EN 166).
Protection des mains	Chemical resistant PVC/Nitrilrubber gloves (to European standard EN 374 or equivalent). Thickness: 0,4 mm. Penetration time: >480 min (level 6). The selection of specific gloves for a specific application and time of use in a working area, should also take into account other factors on the working space, such as (but not limited to): other chemicals that are possibly used, physical requirements (protection against cutting/drilling, skill, thermal protection), and the instructions/specification of the supplier of gloves.
Autre protection de la peau et du corps	Wear suitable protective clothing (EN14605)
Mesures d'hygiène	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.
Protection respiratoire	Une protection respiratoire doit être utilisée si la contamination de l'air dépasse les valeurs limites d'exposition professionnelle recommandées.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Jaune.
Odeur	Fragrance.

Sultrasoft Deo Hi (N)

pH	pH (solution diluée): 6.0-7.0 1%
Solubilité(s)	Soluble dans l'eau.

9.2. Autres informations

Autres informations	Indéterminé.
---------------------	--------------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Les produits suivants peuvent réagir avec le produit: Bases. Oxydants. Réducteurs.
------------	--

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé. Stable dans les conditions de stockage prescrites.
--------------------	---

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Aucune réaction potentiellement dangereuse connue.
--------------------------------------	--

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Il n'existe pas de conditions connues qui sont susceptibles d'entraîner une situation dangereuse.
---------------------	---

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles	Bases fortes. Oxydants. Réducteurs.
------------------------	-------------------------------------

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé. Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Gaz et vapeurs nocifs. Oxydes des substances suivantes: Carbone. Azote.
-------------------------------------	---

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques	Pas considéré comme dangereux pour la santé selon la réglementation en vigueur.
-----------------------	---

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL ₅₀ orale)	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
--------------------------------------	--

ETA orale (mg/kg)

75 200,0

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL ₅₀ cutanée)	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
--	--

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL ₅₀ inhalation)	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
---	--

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Peut provoquer une irritation cutanée.
--------------------------------------	--

Données sur l'animal

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux.
--	--

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
------------------------------	--

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée	Peut provoquer une sensibilisation ou des réactions allergiques chez les personnes sensibles.
-------------------------	---

Sultrasoft Deo Hi (N)

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité CIRC

Aucun ingrédient n'est listé ou exempté.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction - développement

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information générale

La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.

Inhalation

Bien que ce soit improbable, des symptômes similaires à ceux de l'ingestion peuvent se développer.

Ingestion

Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion. L'ingestion peut provoquer une sévère irritation de la bouche, de l'oesophage et de la trachée gastro-intestinale.

Contact cutané

Irritant pour la peau. Le produit contient une substance sensibilisante. Un contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer des irritations, des rougeurs et des dermatites.

Contact oculaire

Ce produit est sévèrement irritant. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Rougeurs. Douleur.

Dangers chroniques et aigus pour la santé

Ce produit peut provoquer une irritation cutanée et oculaire. Une exposition répétée peut provoquer une irritation oculaire chronique. Dermatite légère, éruption cutanée allergique.

Voie d'exposition

Contact cutané et/ou oculaire. Ingestion Inhalatoire

Informations toxicologiques sur les composants

DIPROPYLENE GLYCOL N PROPYL ETHER

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀) 2 001,0
mg/kg)

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 2 001,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀) 2 001,0
mg/kg)

Espèces Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 2 001,0

2-(2-butoxyethoxy) ethanol

Toxicité aiguë - orale

Sultrasoft Deo Hi (N)

Toxicité aiguë orale (DL₅₀) 2 410,0
mg/kg)

Espèces Souris

ETA orale (mg/kg) 2 410,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀) 2 764,0
mg/kg)

Espèces Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 2 764,0

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL₅₀) 29,0
vapeurs mg/l)

Espèces Rat

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 29,0

Sorbitan monooleate, ethoxylated

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀) 2 001,0
mg/kg)

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 2 001,0

Isotridecanol, ethoxylated (>7 - <15 EO)

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀) 5 001,0
mg/kg)

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 5 001,0

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. NOAEL 50 mg/kg, Orale, Rat

Organes cibles Cœur Foie Reins

Fatty acids, C18 unsatd., reaction products with triethanolamine, di-Me sulfate-quaternized

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀) 2 001,0
mg/kg)

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 2 001,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀) 2 001,0
mg/kg)

Espèces Rat

ETA cutanée (mg/kg) 2 001,0

Sultrasoft Deo Hi (N)

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - Fertilité - NOAEL 1000 mg/kg, Orale, Rat
fertilité

QUATERNARY AMMONIUM COMPOUNDS, COCO ALKYLETHYDIMETHYL, ET SULPHATES

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 500,0

COMPOSÉS DE L'ION AMMONIUM QUATERNAIRE

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 500,0

Butan-1-ol

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 500,0

hexahydro-hexamethyl-cyclopenta-benzopyran

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀
mg/kg) 4 640,0

Espèces Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀
mg/kg) 6 500,0

Espèces Lapin

Amines, coco alkyldimethyl

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 500,0

2-phenylethanol

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀
mg/kg) 1 610,0

ETA orale (mg/kg) 500,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀
mg/kg) 2 500,0

HEXYL CINNAMAL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀
mg/kg) 3 100,0

Espèces Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀
mg/kg) 3 001,0

Sultrasoft Deo Hi (N)

Espèces Lapin
ETA cutanée (mg/kg) 3 001,0

1-(1,2,3,4,5,6,7,8-Octahydro-2,3,8,8-Tetramethyl-2-naphthyl)Ethan-1-one

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀) 5 001,0
mg/kg)

Espèces Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀) 5 001,0
mg/kg)

Espèces Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 5 001,0

hexyl-2-hydroxybenzoate

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀) 5 001,0
mg/kg)

Espèces Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀) 5 001,0
mg/kg)

Espèces Lapin

Benzotriazole

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀) 560,0
mg/kg)

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 560,0

Toxicité aiguë - inhalation

ETA inhalation 1,5
(poussières/brouillards mg/l)

1,6-Dihydroxy-2,5-dioxahexane

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀) 761,0
mg/kg)

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 761,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀) 2 001,0
mg/kg)

Espèces Lapin

Sultrasoft Deo Hi (N)

ETA cutanée (mg/kg) 2 001,0

COUMARIN

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀) 500,0
mg/kg)

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 500,0

Cancérogénicité

Cancérogénicité CIRC CIRC Groupe 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Benzyl acetate

Cancérogénicité

Cancérogénicité CIRC CIRC Groupe 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Butylphenyl Methylpropional

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀) 1 390,0
mg/kg)

ETA orale (mg/kg) 500,0

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀) 4 400,0
mg/kg)

Espèces Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀) 5 001,0
mg/kg)

Espèces Lapin

Cancérogénicité

Cancérogénicité CIRC CIRC Groupe 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Vanillin

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀) 3 500,0
mg/kg)

Espèces Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀) 5 010,0
mg/kg)

Espèces Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 5 010,0

Gamma-Undecalactone

Sultrasoft Deo Hi (N)

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀) 2 001,0
mg/kg)

Espèces Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀) 2 001,0
mg/kg)

Espèces Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 2 001,0

TETRAHYDROLINALOOL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀) 8 270,0
mg/kg)

Espèces Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀) 5 001,0
mg/kg)

Espèces Lapin

2-methyl-3-(4-isopropylphenyl) propanal

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀) 3 810,0
mg/kg)

Espèces Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀) 5 001,0
mg/kg)

Espèces Rat

2-Tertiary-Butylcyclohexylacetate

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀) 4 600,0
mg/kg)

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 4 600,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀) 5 001,0
mg/kg)

Espèces Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 5 001,0

Heliotropine

Toxicité aiguë - orale

Sultrasoft Deo Hi (N)

Toxicité aiguë orale (DL₅₀)
mg/kg) 2 700,0

Espèces Rat

EUGENOL

Cancérogénicité

Cancérogénicité CIRC CIRC Groupe 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

METHYLUNDECANAL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀)
mg/kg) 5 001,0

Espèces Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀)
mg/kg) 8 280,0

Espèces Lapin

MAGNESIUM NITRATE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀)
mg/kg) 5 440,0

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 5 440,0

METHYL-2H or METHYL-4 (3:1) Mixture of EC NO 220-239-6

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 100,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀)
mg/kg) 600,0

Espèces Rat

ETA cutanée (mg/kg) 600,0

Toxicité aiguë - inhalation

ETA inhalation
(poussières/brouillards mg/l) 0,5

Alpha Pinene

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 500,0

ESSENCE DE TÉRÉBENTHINE

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 500,0

Toxicité aiguë - cutanée

Sultrasoft Deo Hi (N)

ETA cutanée (mg/kg)	1 100,0
Toxicité aiguë - inhalation	
Toxicité aiguë inhalation (CL ₅₀ vapeurs mg/l)	13,7
ETA inhalation (vapeurs mg/l)	13,7

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Dangereux pour l'environnement en cas de rejet dans les cours d'eau. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.1. Toxicité

Toxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations écologiques sur les composants

DIPROPYLENE GLYCOL N PROPYL ETHER

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heures: >100 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: >100 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , : >1000 mg/l, Selenastrum capricornutum

2-(2-butoxyethoxy) ethanol

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , : >100 mg/l, Leuciscus idus (ide mélanote)
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: >100 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CL ₅₀ , 72 heures: >50 mg/l, Algues

Sorbitan monooleate, ethoxylated

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heures: >100 mg/kg, Carassius auratus (cyprin doré)
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 hours: >100 mg/kg, Daphnia magna

Isotridecanol,ethoxylated (>7 - <15 EO)

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heures: >1-10 mg/l, Cyprinus carpio (carpe commune)
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: >1-10 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , 72 heures: >1-10 mg/l, Desmodemus subspicatus EC10, 72 heures: 0.6 mg/l, Desmodemus subspicatus
Toxicité aiguë - microorganismes	CE ₅₀ , : 140 mg/l, Boues activées
Toxicité aiguë - terrestre	NOEC, : 220 mg/kg, Eisenia Fetida (ver de terre)

toxicité aquatique chronique

Sultrasoft Deo Hi (N)

Toxicité chronique - poissons
aux premiers stades de leur
vie

NOEC, : 1.73 mg/l,

Toxicité chronique -
invertébrés aquatiques

NOEC, 21 jours: 1.36 mg/l, Daphnia magna

Fatty acids, C18 unsatd., reaction products with triethanolamine, di-Me sulfate-quaternized

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 1.91 mg/l, Poissons

Toxicité aiguë - invertébrés
aquatiques CE₅₀, 48 heures: 2.23 mg/l, Daphnia

Toxicité aiguë - plantes
aquatiques CE₅₀, 72 heures: 2.14 mg/l, Algues

QUATERNARY AMMONIUM COMPOUNDS, COCO ALKYLETHYDIMETHYL, ET SULPHATES

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀ 0.1 < C(E)L50 ≤ 1

Facteur M (aigu) 1

COMPOSÉS DE L'ION AMMONIUM QUATERNAIRE

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀ 0.01 < C(E)L50 ≤ 0.1

Facteur M (aigu) 10

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 0.85 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

Toxicité aiguë - invertébrés
aquatiques CE₅₀, 48 heures: 0.016 mg/l, Daphnia

Toxicité aiguë - plantes
aquatiques EC10, 72 heures: 0.0025 mg/l, Selenastrum capricornutum
CE₅₀, 72 heures: 0.02 mg/l, Selenastrum capricornutum

Toxicité aiguë -
microorganismes CE₂₀, 0.5 heures: 5 mg/l, Boues activées

toxicité aquatique chronique

Facteur M (chronique) 1

hexahydro-hexamethyl-cyclopenta-benzopyran

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀ 0.1 < C(E)L50 ≤ 1

Facteur M (aigu) 1

Toxicité aiguë - invertébrés
aquatiques CE₅₀, 48 heures: 0.9 mg/l, Daphnia

Toxicité aiguë - plantes
aquatiques Cl₈₀, 72 heures: >0.854 mg/l, Algues

toxicité aquatique chronique

Facteur M (chronique) 1

Amines, coco alkyldimethyl

toxicité aquatique aiguë

Sultrasoft Deo Hi (N)

C(E)L ₅₀	0.1 < C(E)L ₅₀ ≤ 1
Facteur M (aigu)	1

HEXYL CINNAMAL

toxicité aquatique aiguë

C(E)L ₅₀	0.1 < C(E)L ₅₀ ≤ 1
Facteur M (aigu)	1
Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heures: 1.7 mg/l, Poissons CL ₅₀ , 96 heures: 3.1 mg/l, Brachydanio rerio (poisson zèbre)
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: 3.86 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , 72 hours: 6.87 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata

1-(1,2,3,4,5,6,7,8-Octahydro-2,3,8-Tetramethyl-2-naphthyl)Ethan-1-one

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heures: 1.3 mg/l, Poissons
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: 1.4 mg/l, Daphnia
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , 72 heures: 2.6 mg/l, Algues

toxicité aquatique chronique

Facteur M (chronique)	1
Toxicité chronique - invertébrés aquatiques	NOEC, 21 jours: 0.028 mg/l, Daphnia

hexyl-2-hydroxybenzoate

toxicité aquatique aiguë

C(E)L ₅₀	0.1 < C(E)L ₅₀ ≤ 1
Facteur M (aigu)	1
Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heures: >100 mg/l, Brachydanio rerio (poisson zèbre)
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 hours: 0.357 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , 72 hours: 0.61 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata

toxicité aquatique chronique

Facteur M (chronique)	1
-----------------------	---

Benzotriazole

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heures: 39 mg/l, Poissons
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CL ₅₀ , 48 heures: 91 mg/l, Daphnia magna

1,6-Dihydroxy-2,5-dioxahexane

Sultrasoft Deo Hi (N)

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heures: 10-100 mg/l, Poissons
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: 10-100 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CI ₅₀ , 72 heures: 1-10 mg/l, Algues

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE

toxicité aquatique aiguë

C(E)L ₅₀	0.1 < C(E)L ₅₀ ≤ 1
Facteur M (aigu)	1
Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heures: 0.7 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule) CL ₅₀ , 96 heures: 0.8 mg/l, Poissons
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: 0.4 mg/l, Daphnia magna CE ₅₀ , 48 heures: 69.6 mg/l, Daphnia
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	NOEC, 96 heures: 4 mg/l, ErC ₅₀ , 72 hours: 8 mg/l, Desmodemus subspicatus NOEC, 72 heures: 2.62 mg/l, Desmodemus subspicatus

toxicité aquatique chronique

Facteur M (chronique)	1
Toxicité chronique - invertébrés aquatiques	NOEC, 16 jours: estimated 0.115 mg/l, Daphnia magna

Vanillin

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	LC ₅₀ Flow-through, 96 heures: 53-61.3 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule) LC ₅₀ semi-static, 96 heures: 57 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule) LC ₅₀ static, 96 heures: 88 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 24 heures: 180 mg/l, Daphnia magna

Gamma-Undecalactone

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heures: 6.13 mg/l, Poissons
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: 5.85 mg/l, Daphnia
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , 72 hours: 5.94 mg/l, Algues

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques	EC ₁₀ , 21 jours: 1.02 mg/l, Daphnia
---	---

2-methyl-3-(4-isopropylphenyl) propanal

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heures: estimated >1 - 3 mg/l, Poissons
--------------------------	---

Sultrasoft Deo Hi (N)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 hours: 4.19 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE₅₀, 96 heures: 3.8 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata

EUGENOL

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀ 0.1 < C(E)L₅₀ ≤ 1

Hydrocarbons, C11-C13, Isoalkanes, <2% aromatics

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson LL₀, 96 heures: 1000 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques EL₀, 48 heures: 1000 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques EL₀, 72 heures: 1000 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata
NOELR, 72 heures: 1000 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata

7-Acetyl-1,1,3,4,4,6-hexamethyl tetralin

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀ 0.1 < C(E)L₅₀ ≤ 1

Facteur M (aigu) 1

toxicité aquatique chronique

Facteur M (chronique) 1

Cedr-8-enyl Methyl Ketone (Acetyl Cedrene)

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀ 0.1 < C(E)L₅₀ ≤ 1

Facteur M (aigu) 1

toxicité aquatique chronique

Facteur M (chronique) 1

METHYLUNDECANAL

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀ 0.1 < C(E)L₅₀ ≤ 1

Facteur M (aigu) 1

Toxicité aiguë - poisson NOEC, 96 heures: 0.11 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
CL₅₀, 96 hours: 0.35 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 hours: 0.21 mg/l, Daphnia

Toxicité aiguë - plantes aquatiques NOEC, 72 heures: 0.089 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata
CE₅₀, 72 hours: 0.18 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata

toxicité aquatique chronique

Facteur M (chronique) 1

METHYL-2H or METHYL-4 (3:1) Mixture of EC NO 220-239-6

toxicité aquatique aiguë

Sultrasoft Deo Hi (N)

C(E)L ₅₀	0.001 < C(E)L ₅₀ ≤ 0.01
Facteur M (aigu)	100
Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heures: 0.58 mg/l, Danio rerio (zebra fish) CL ₅₀ , 96 hours: 0.22 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 hours: 1.02 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	Cl ₅₀ , 72 heures: 0.379 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata NOEC, 72 heures: 0.0012 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata CE ₅₀ , 48 heures: 0.0052 mg/l, Skeletonema costatum NOEC, 48 heures: 0.00064 mg/l, Skeletonema costatum
Toxicité aiguë - microorganismes	CE ₂₀ , 3 heures: 0.97 mg/l, Boues activées CE ₅₀ , 3 hours: 7.92 mg/l, Boues activées
toxicité aquatique chronique	
Facteur M (chronique)	100
Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie	NOEC, 28 jours: 0.098 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
Toxicité chronique - invertébrés aquatiques	NOEC, 21 jours: 0.004 mg/l, Daphnia

Alpha Pinene

toxicité aquatique aiguë

C(E)L ₅₀	0.1 < C(E)L ₅₀ ≤ 1
Facteur M (aigu)	1
toxicité aquatique chronique	
Facteur M (chronique)	1

ESSENCE DE TÉRÉBENTHINE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	LC ₅₀ , 96 heures: 29.0 mg/l, Poisson d'eau douce
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 hours: 8.8 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	NOEC, : 10 mg/l, Algues d'eau douce CE ₅₀ , : 17.1 mg/l, Algues d'eau douce
Toxicité aiguë - microorganismes	CE ₅₀ , : 736 mg/l,

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Le(s) tensioactif(s) contenu(s) dans ce produit est (sont) conforme(s) aux critères de biodégradabilité définis dans le règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données étayant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et seront mises à leur disposition à leur demande expresse, ou à la demande des fabricants de détergents.

Informations écologiques sur les composants

2-(2-butoxyethoxy) ethanol

Persistance et dégradabilité Le produit est biodégradable. >70% Readily biodegradable

Sultrasoft Deo Hi (N)

Sorbitan oleate

Persistence et dégradabilité Le produit est biodégradable.

Sorbitan monooleate, ethoxylated

Biodégradation Le produit est biodégradable.
- 60%: > 28 jours

Demande chimique en oxygène 2200 mg O2/g

Isotridecanol,ethoxylated (>7 - <15 EO)

Biodégradation - >60%: 28 jours
- >60%: 60 jours

Fatty acids, C18 unsatd., reaction products with triethanolamine, di-Me sulfate-quaternized

Biodégradation - >70%: 56 jours

QUATERNARY AMMONIUM COMPOUNDS, COCO ALKYLETHYDIMETHYL, ET SULPHATES

Biodégradation - 71%: 28 jours

COMPOSÉS DE L'ION AMMONIUM QUATERNAIRE

Biodégradation - >60%:

Butan-1-ol

Biodégradation - 98%: 19 jours

hexahydro-hexamethyl-cyclopenta-benzopyran

Persistence et dégradabilité Non facilement biodégradable.

HEXYL CINNAMAL

Persistence et dégradabilité @@@Readily biodegradable.@@@

Biodégradation - 97%: 28 jours

1-(1,2,3,4,5,6,7,8-Octahydro-2,3,8,8-Tetramethyl-2-naphthyl)Ethan-1-one

Persistence et dégradabilité Non facilement biodégradable.

Biodégradation - 11%: 28 jours

hexyl-2-hydroxybenzoate

Persistence et dégradabilité @@@Readily biodegradable.@@@

Biodégradation - 91%: 28 jours

1,6-Dihydroxy-2,5-dioxahexane

Biodégradation - Dégradation 71%: 28 jours

COUMARIN

Sultrasoft Deo Hi (N)

Persistence et dégradabilité @@@Readily biodegradable.@@@
(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE

Persistence et dégradabilité Non facilement biodégradable.
Vanillin

Persistence et dégradabilité @@@Readily biodegradable.@@@
Gamma-Undecalactone

Persistence et dégradabilité @@@Readily biodegradable.@@@
Biodégradation - 82%: 28 jours
TETRAHYDROLINALOOL

Persistence et dégradabilité @@@Readily biodegradable.@@@
2-methyl-3-(4-isopropylphenyl) propanal

Persistence et dégradabilité @@@Readily biodegradable.@@@
Biodégradation - 65.5%: 28 jours
METHYLUNDECANAL

Persistence et dégradabilité @@@Readily biodegradable.@@@
Biodégradation Boues activées - 62%: 28 jours

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Informations écologiques sur les composants

2-(2-butoxyethoxy) ethanol

Potentiel de bioaccumulation Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.
Coefficient de partage 1

Sorbitan oleate

Potentiel de bioaccumulation Aucun potentiel de bioaccumulation.
Isotridecanol,ethoxylated (>7 - <15 EO)

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable.
COMPOSÉS DE L'ION AMMONIUM QUATERNAIRE

Coefficient de partage log Kow: 2.88
hexahydro-hexamethyl-cyclopenta-benzopyran

Coefficient de partage log Pow: 5.3
HEXYL CINNAMAL

Sultrasoft Deo Hi (N)

Coefficient de partage	log Pow: 5.3 1-(1,2,3,4,5,6,7,8-Octahydro-2,3,8,8-Tetramethyl-2-naphthyl)Ethan-1-one
Coefficient de partage	log Pow: 5.65 hexyl-2-hydroxybenzoate
Coefficient de partage	log Pow: 5.5 (30C) (R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE
Coefficient de partage	log Kow: 2.78-5.03 Vanillin
Coefficient de partage	log Kow: 1.21 Gamma-Undecalactone
Coefficient de partage	log Pow: 3.6 TETRAHYDROLINALOOL
Coefficient de partage	log Pow: 3.3 2-methyl-3-(4-isopropylphenyl) propanal
Coefficient de partage	log Pow: 3.4 METHYL-2H or METHYL-4 (3:1) Mixture of EC NO 220-239-6
Potentiel de bioaccumulation	FBC: ~ 3.16,
Coefficient de partage	log Kow: ≤ 0.71 ESSENCE DE TÉRÉBENTHINE
Coefficient de partage	log Kow: 4.49

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Soluble dans l'eau.

Informations écologiques sur les composants

Isotridecanol,ethoxylated (>7 - <15 EO)

Coefficient d'adsorption/désorption Sol - Koc: > 5000 @ °C

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

Informations écologiques sur les composants

2-(2-butoxyethoxy) ethanol

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

Sultrasoft Deo Hi (N)

Sorbitan oleate

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

Isotridecanol,ethoxylated (>7 - <15 EO)

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

Fatty acids, C18 unsatd., reaction products with triethanolamine, di-Me sulfate-quaternized

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets Dispose of in accordance with Local Authority regulations as special waste according to The Control of Special Waste Regulations 1996

EURAL Code

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Sultrasoft Deo Hi (N)

Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

Inventaires

UE (EINECS/ELINCS)

Aucun ingrédient n'est listé ou exempté.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.

RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.

IATA: Association Internationale du Transport Aérien.

ICAO: Instructions techniques pour la sécurité du transport aérien des marchandises dangereuses.

IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.

CAS: Chemical Abstracts Service.

ETA: Estimation de la toxicité aiguë

CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).

DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .

CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.

PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.

vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.

Commentaires sur la révision

Revision is due to addition of UFI number

Date de révision

10/06/2021

Révision

9

Remplace la date

21/12/2020

Numéro de FDS

7876/21460

Sultrasoft Deo Hi (N)

Mentions de danger dans leur intégralité

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H301 Toxique en cas d'ingestion.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H311 Toxique par contact cutané.
H312 Nocif par contact cutané.
H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H330 Mortel par inhalation.
H332 Nocif par inhalation.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H361d Susceptible de nuire au fœtus.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH208 Contient du METHYL-2H or METHYL-4 (3:1) Mixture of EC NO 220-239-6. Peut produire une réaction allergique.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.